

Avignon, le 16 avril 2015

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement du second degré

Pôle des élèves et  
des établissements

Bureau des élèves  
Référence  
2015  
Dossier suivi par  
Estelle Cappello  
Téléphone  
04 90 27 76 91  
Fax  
04 90 27 76 79  
Mél.  
estelle.cappello  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

**Objet :** Procédures d'orientation : APPEL

**Référence :** Bulletin Départemental de mars 2015

La présente note a pour objet de préciser l'organisation départementale des commissions d'appel.

Il importe de maintenir la qualité du dialogue avec les familles afin de ne recourir à cette procédure d'appel que lorsque des circonstances particulières le justifient.

	6 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup>
Date limite de dépôt du recours en appel	vendredi 19 juin 2015	vendredi 19 juin 2015	lundi 15 juin 2015	lundi 15 juin 2015
Commissions d'appel	mardi 23 juin 2015 9h	mardi 23 juin 2015 9h	jeudi 18 juin 2015 8h30	vendredi 19 juin 2015 8h30

Le délai réglementaire de 3 jours ouvrables est à respecter entre la réception de la notification de la décision d'orientation et la formulation du recours en appel par la famille. Au cours de l'entretien, je vous invite à faire signer à la famille concernée l'accusé de réception (annexe 1) que vous aurez complété et que vous conserverez.

#### Information des familles

En cas d'appel, l'information des familles est obligatoire.

Il appartient au chef d'établissement d'informer les familles (ou l'élève majeur) des modalités d'appel :

- déroulement de la procédure ;
- nom et adresse professionnelle du président de la sous-commission ;
- possibilité de demander par écrit au président de la sous-commission d'être entendu et d'adresser tout document susceptible de compléter l'information de la sous-commission.

Le chef d'établissement peut communiquer à la demande de la famille, le nom et l'adresse des représentants des associations de parents d'élèves présents à la commission.



### Préparation des sous-commissions

#### **Composition :**

Des sous-commissions siègent pour chaque niveau dans une zone géographique de proximité : la liste de ces commissions (lieu, président, assesseurs, directeur de CIO), et la liste des EPLE concernés sont jointes en annexe 2.

Dès connaissance de tous les cas d'appel, au plus tard la veille de la commission à midi, le chef d'établissement d'origine envoie par fax à la **DSDEN de Vaucluse, bureau des élèves : Estelle CAPPELLO au 04 90 27 76 79 et au président de la commission**, le bordereau de recensement des cas d'appel (annexe 3).

Le président de la commission fixe les heures des convocations et communique en retour de fax à l'établissement d'origine le bordereau renseigné.

### Rôle de chacun

#### **Le chef d'établissement d'origine :**

- prépare les convocations des professeurs principaux ou d'un professeur intervenant dans la classe (annexe 4)
- faxe au CIO et à la DSDEN bureau des élèves : Estelle CAPPELLO au 04 90 27 76 79 le bordereau de recensement des cas d'appel, avec les heures de convocation ;
- fait préparer les dossiers d'appel et le bordereau des dossiers présentés en appel (annexe 5) qui seront donnés au premier professeur convoqué et qui les apportera.

Il veille à ce que les dossiers soient complets et correctement renseignés.

#### **Le président :**

- reçoit l'arrêté de la DSDEN.
- fixe les heures des convocations
- remplit les notifications aux familles en motivant les décisions
- établit le procès verbal

#### **Le chef d'établissement support :**

- facilite les travaux de la commission en préparant l'accueil (salle de réunion, d'attente, fax....)

Chaque dossier comprendra :

- le dossier d'orientation original dont le cadre "appel" sera **renseigné clairement et signé par le chef d'établissement** ;
- sept exemplaires des bulletins scolaires de l'année en cours ;
- le courrier de la famille éventuellement adressé au président de la sous-commission ;
- le cas échéant, tout document susceptible d'éclairer la commission (certificat médical...)



## Déroulement de la commission d'appel

Les personnels convoqués pour siéger et qui en seraient empêchés, doivent le signaler immédiatement à la DSDEN bureau des élèves (04 90 27 76 91) afin que le remplacement soit assuré. L'absence du Conseiller d'orientation psychologue et/ou du professeur de la classe entraîne l'annulation de l'appel.

Le président rappelle aux membres leur devoir de réserve.

Le professeur de la classe et le COP présentent la situation de l'élève à l'ensemble de la commission en dehors de la présence de l'élève.

La famille est entendue à son tour par la commission, en dehors de la présence du professeur et du COP.

La délibération se fait en l'absence des parties précitées.

Le président remettra au dernier professeur principal entendu :

- l'ensemble des dossiers (dûment renseignés) des élèves de son établissement,
- la copie du bordereau récapitulatif des dossiers présentés en appel, dûment complété et signé (annexe 5).

Ce professeur principal remettra le jour même l'ensemble de ces documents au chef d'établissement d'origine.

Les notifications individuelles de décision de la commission d'appel sont envoyées aux familles le jour même par le président de la commission d'appel (annexe 6).

**A l'issue de la commission d'appel, le président faxe aussitôt à la DSDEN (04.90.27.76.79) le procès verbal de la commission ainsi que les bordereaux complétés et signés des dossiers présentés en appel (annexe 5).**

### Attention :

Au **niveau fin de 3<sup>ème</sup>**, lorsque la décision d'appel entraîne une modification des vœux d'orientation et d'affectation, le chef d'établissement prendra toutes les dispositions nécessaires pour la **saisie des vœux sur AFFELNET (avant le vendredi 19 juin : 12 heures)**.

Pour le **niveau fin de 2<sup>nde</sup>**, c'est la direction académique qui saisira les vœux d'affectation si nécessaire, après la commission d'appel.

Je vous remercie de veiller à la stricte application de ces procédures afin d'éviter tout vice de forme ou tout contentieux avec les familles.

Signé par

**Dominique BECK**

ACCUSE DE RECEPTION  
DE LA NOTIFICATION  
DE DECISION D'ORIENTATION

Année scolaire 2014-2015

Document à conserver par le chef d'établissement à l'issue de l'entretien

Un double sera remis à l'élève et/ou sa famille

Je, soussigné(e) M  parent de l'élève (élève) (1)

actuellement scolarisé(e) en classe de  dans l'établissement suivant

certifie avoir été reçu(e) par le chef d'établissement ou par son représentant

le ..... à .....h.

Je reconnais par ailleurs avoir été informé(e) de la décision motivée du chef d'établissement.

- de ne pas autoriser le passage de mon enfant (mon passage) (1) en classe de .....

Vous disposez à compter de la date de remise de cette lettre d'un délai de **TROIS JOURS OUVRABLES** pour faire appel de cette décision auprès du président de la sous-commission d'appel en faisant parvenir, au chef d'établissement de votre enfant, la fiche de liaison, (dossier d'orientation) ainsi que toutes les pièces que vous jugerez utile de joindre pour éclairer la commission d'appel.

Vous devrez alors être entendus par la commission d'appel. Dans ce cas, vous prendrez contact, la veille de la commission avec le chef d'établissement de votre enfant qui vous indiquera le lieu, la date et l'heure de votre passage en commission.

Le conseiller d'orientation psychologue et un professeur de la classe de votre enfant désigné par le chef d'établissement seront également présents lors de cette instance, avec voix consultative.

Je reconnais avoir été informé(e) des possibilités qui me sont offertes en matière de recours et des conditions dans lesquelles je peux l'exercer.

Fait à

Le            juin 2015,            à            heures

Signature du parent de l'élève mineur (ou de l'élève majeur)

Nom et adresse professionnelle du président de la sous-commission

Président

Adresse

(1) cocher la case utile

**COMMISSION D'APPEL NIVEAU 6ème : MARDI 23 JUIN 2015 9h**

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEUR DE C.I.O.
6 <sup>ème</sup>	AVIGNON CAVAILLON	Collège Vallée du Calavon Hameau de Coustellet 84220 CABRIERES D'AVIGNON tél : 04 90 76 77 70 fax : 04 90 76 77 79	J. Brunet, A. Mathieu, F. Mistral, G. Philippe, J. Roumanille, J. Vernet, J. Viala, A. Tavan, J Verne, D. Diderot, Voltaire, Lou Vignarès, C de Gaulle, Le Calavon, Le Luberon, P. Gauthier, C. Hugues, R. Parks, J. Bouin, M. Mauron, M. Pagnol, A. Camus, Pays des Sorgues, Anne Frank, J Garcin	Joëlle CHARPAIL Clg V. Schoelcher  STE CECILE LES VIGNES Tél : 04 32 80 30 33 Fax : 04 90 60 75 40	Jacques AGUILERA Clg A. Malraux MAZAN  -  Brigitte DURRIEU  Clg Ch Doche PERNES LES FONTAINES	Nathalie MAUREL  C.I.O. CARPENTRAS
6 <sup>ème</sup>	CARPENTRAS ORANGE	Collège Charles Doche 129, chemin du Puy BP 75 84210 PERNES LES FONTAINES tél : 04 90 66 59 46 fax : 04 90 66 41 83	A. Daudet, JH. Fabre, F. Raspail, A. Silve, C. Doche, J. D'arbaud, A. Malraux, Sault, Arausio, J. Giono, B. Hendricks, H. Boudon, P. Eluard, Vallis Aeria, A. de St Exupéry, V. Schoelcher	François MARCEL  CLG J. Brunet AVIGNON Tél : 04 90 82 04 80 Fax : 04 90 82 99 55	Elise GUYON  CLG A. Frank MORIERES LES AVIGNON  -  François DENAND  CLG D. Diderot SORGUES	Denis DAL BO  C.I.O. CAVAILLON

**COMMISSION D'APPEL NIVEAU 4ème : mardi 23 juin 2015 9h**

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEURS DE C.I.O.
4ème	AVIGNON CAVAILLON	Collège Denis DIDEROT 579, avenue G. A Michel SORGUES Tél. : 04 90 39 22 16 Fax : 04 90 83 46 65	J. Brunet, A. Mathieu, F. Mistral, G. Philipe, J. Roumanille, J. Vernet, J. Viala, A. Tavan, J Verne, D. Diderot, Voltaire, Lou Vignarès, C de Gaulle, Le Calavon, Le Luberon, P. Gauthier, C. Hugues, R. Parks, J. Garcin, M. Mauron, M. Pagnol, A. Camus, Pays des Sorgues, A. Frank, J Bouin	<b>Michel PAPAIN</b>  CLG St Exupéry BEDARRIDES Tél. : 04 90 33 09 71 Fax : 04 90 33 11 62	<b>Chantal GAWRONSKI</b> Clg Arausio ORANGE  <b>Carine COULET</b> Clg Vallis Aeria VALREAS	<b>Monique DELORME</b>  C.I.O. ORANGE
4ème	CARPENTRAS ORANGE	Collège Jean GIONO Av. Carles Dardun ORANGE Tél. : 04 90 51 28 00 Fax : 04 90 51 28 20	A. Daudet, JH. Fabre, F. Raspail, A. Silve, C. Doche, J. D'arbaud, A. Malraux, Sault, Arausio, J. Giono, B. Hendricks, H. Boudon, P. Eluard, Vallis Aeria, A. de St Exupéry, V. Schoelche	<b>Christian GUILLAUME</b> Clg G. Philipe AVIGNON  Tél : 04 90 81 00 65 Fax : 04 90 89 13 91	<b>Myriam REBMEISTER</b> CLG F. Mistral AVIGNON  <b>Jean-Pierre LANNE- PETIT</b> CLG Voltaire SORGUES	<b>Nathalie GABRIEL</b>  C.I.O. AVIGNON

COMMISSION D'APPEL NIVEAU 3<sup>ème</sup> : jeudi 18 juin 2015 8h30

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEUR DE C.I.O.
3 <sup>ème</sup>	AVIGNON	Collège Jean BRUNET 51 Ch de Malpeigné B.P. 787 AVIGNON Tél. : 04 90 82 04 80 Fax : 04 90 82 99 55	A. Mathieu F. Mistral, G. Philippe J. Vernet, A. Frank, LP R. Schuman ,J. Brunet, A. Tavan, Voltaire	Odile HUET Collège H. Boudon BOLLENE Tél. : 04 90 30 56 48 Fax : 04 90 40 46 35	Pierre FRANCOIS Clg M. Mauron PERTUIS  Jean-Philippe GUY Clg A. Daudet CARPENTRAS	Denis DAL BO  C.I.O.  CAVAILLON
3 <sup>ème</sup>	AVIGNON CAVAILLON	Collège Lou Vignarès Av Charles de Gaulle VEDENE Tél. : 04 90 32 39 58 Fax : 04 90 23 39 90	LP Sorgues . Roumanille P. Gauthier, D. Diderot, J Viala, M. Casares, SEP A. Benoit, J. Verne, Lou Vignarès, LP Domaine d'Eguilles J Bouin	Catherine JULLIAN Collège F. Raspail CARPENTRAS Tél. : 04 90 63 04 41 Fax : 04 90 67 28 70	Jean-Paul BOTTERO Clg Vallée du Calavon CABRIERES  Sylvie LEPELTIER- POIRET CLG A. Camus LA TOUR D'AIGUES	Nathalie MAUREL  C.I.O.  CARPENTRAS
3 <sup>ème</sup>	CAVAILLON	Collège Rosa PARKS 340 Av F. Mitterrand CAVAILLON Tél. : 04 32 50 00 10 Fax : 04 90 71 87 66	R. Parks C. De Gaulle, Le Calavon, C. Hugues Le Luberon, J. Garcin, M.Mauron, M. Pagnol, A. Camus, Pays des Sorgues, SEP Apt, SEP Val de Durance,	Jean-Paul BERNARD Collège P. Eluard BOLLENE Tél. : 04 90 30 55 04 Fax : 04 90 40 43 93	Marie CARDELLI CLG Lou Vignarès VEDENE  Christophe FERRER Lyc J.H. Fabre CARPENTRAS	Monique DELORME  C.I.O.  ORANGE
3 <sup>ème</sup>	CARPENTRAS	Collège Alphonse DAUDET Rue J. Monnet BP 31 CARPENTRAS Tél. : 04 90 60 49 00 Fax : 04 90 63 23 95	A. Daudet, JH. Fabre, F. Raspail, A. Silve, C. Doche, J. D'arbaud, A. Malraux, Clg Sault, SEP JH Fabre, LP V Hugo	Jean Marie SANTHUNE Collège J. Verne LE PONTET Tél. : 04 90 31 50 00 Fax : 04 90 31 49 37	Jacques BERNARD Clg Pays des Sorgues LE THOR  Frédéric AUBERT Clg St Exupéry BEDARRIDES	Sophie MAQUIN  C.I.O.  AVIGNON
3 <sup>ème</sup>	ORANGE	Collège ST EXUPÉRY 16 chemin de la Roquette BEDARRIDES Tél. : 04 90 33 09 71 Fax : 04 90 33 11 62	Arausio, J. Giono B. Hendricks, H. Boudon, P. Eluard, Vallis Aeria, A. de St Exupéry, V. Schoelcher, LP A. Briand, LP Argensol, LP Revoul	Florent BRIARD CLG A. Mathieu AVIGNON Tél. : 04 90 87 42 16 Fax : 04 90 88 41 13	Laurent CIMINO Clg P. Gauthier CAVAILLON  Sophie MICHEL CLG J.Roumanille AVIGNON	Nathalie GABRIEL  C.I.O.  AVIGNON

**COMMISSION D'APPEL NIVEAU SECONDE : vendredi 19 juin 2015 à 8h30**

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEUR DE C.I.O.
2nde	AVIGNON 1	Lycée René CHAR 2, rue A. Renoir AVIGNON Tél. : 04 90 88 04 04 Fax : 04 90 89 99 93	R. Char Th. Aubanel A. Benoît	Christophe MICHEL Lycée I Dauphin CAVAILLON Tél : 04 90 71 09 81 Fax : 04 90 78 14 42	Martine THIRION Lycée Val de Durance PERTUIS  José GONZALVEZ Lycée F. Pétrarque AVIGNON	Nathalie MAUREL  C.I.O. CARPENTRAS
2nde	AVIGNON 2	Lycée Philippe de GIRARD 138, rte de Tarascon AVIGNON Tél. : 04 13 95 10 00 Fax : 04 90 88 72 46	F. Mistral Ph. De Girard F. Pétrarque L. Giraud	Pierre DUCLOSSON Lycée V. Hugo CARPENTRAS Tél : 04 90 63 12 32 Fax : 04 90 63 98 91	Christophe FALZEI Lycée A. Benoît L'Isle sur la Sorgue  Pascal BURON Lycée Viticole ORANGE	Monique DELORME  C.I.O. ORANGE
2nde	CARPENTRAS	Lycée JH Fabre 387 avenue du Mont ventoux 84208 CARPENTRAS Cedex  Tél : 04 90 63 05 83 Fax : 04 90 60 56 90	V. Hugo J.H. Fabre De L' Arc L. Aubrac S. Hessel Lyc Viticole	Franck VASSE Lycée Ph de Girard AVIGNON Tél : 04 13 95 10 00 Fax : 04 90 88 72 46	Christophe PERSONNETAZ Lycée F. Mistral AVIGNON  Mireille AUGUSTYNOWICZ Lycée A Benoît L'ISLE SUR LA SORGUE	Denis DAL BO  C.I.O. CAVAILLON
2nde	CAVAILLON	Lycée Ismaël DAUPHIN Rue Pierre Fabre CAVAILLON Tél. : 04 90 71 09 81 Fax : 04 90 78 14 42	I. Dauphin Val-de-Durance APT	Claude PERNET Lycée Arc ORANGE Tél : 04 90 11 83 00 Fax : 04 90 11 83 19	Véronique DURAND Lycée Ph de Girard AVIGNON  Jérôme BURQ Lycée L. Giraud CARPENTRAS	Nathalie GABRIEL  C.I.O. AVIGNON

Année scolaire 2014-2015

**BORDEREAU DE RECENSEMENT DES CAS D'APPEL**

Fax de l'établissement d'origine :

Cachet de l'établissement d'origine :

6<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>  2<sup>nde</sup>

Cochez la case correspondant au niveau d'appel pour ce bordereau

Nombre d'élèves : .....

NOM de l'élève	Prénom	Classe	Heure de convocation*

\* L'établissement d'origine renseigne l'entête et les trois premières colonnes (Nom, prénom, classe).

\* Le président de la commission renseigne la dernière colonne (heure de convocation).



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 4

académie  
Aix-Marseille   
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Vaucluse

Avignon, le            juin 2015

Le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à  
Madame, Monsieur le professeur principal  
S/C du chef d'établissement

**Objet : Sous-commission d'appel Année scolaire 2014-2015**

En votre qualité de professeur de la classe de ....., je vous prie de participer à la sous-commission d'appel du niveau .....

Le ..... à .....heures

Au .....

Votre présence est indispensable.

Votre rôle consiste à présenter à la sous-commission les arguments du conseil de classe qui ont conduit le chef d'établissement à prendre la décision d'orientation soumise à l'appel.

Signé par

**Dominique BECK**

PS : cette convocation sera renseignée par le chef d'établissement d'origine suivant les indications qui lui auront été fournies par le président de la sous-commission.





Avignon, le

le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
à

Madame, Monsieur,

Nom de l'élève :

Prénom :

Vous avez souhaité que la décision d'orientation proposée à votre enfant pour la rentrée scolaire 2015 soit examinée par la commission d'appel.

Celle-ci, réunie réglementairement, a pris connaissance de l'ensemble du dossier de votre enfant et a entendu des avis autorisés.

Je vous informe que la commission d'appel a décidé :

de donner une suite favorable à votre recours concernant la (ou les) voies d'orientation demandée(s), **accord pour le passage en :**

de ne pas donner une suite favorable à votre recours concernant la ou les voies d'orientation demandée(s), **refus du passage en :**

Motif du refus :

La présente décision est définitive, au terme du décret 90-484 du 14 juin 1990.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la sous-commission d'appel

**Voie et délai de recours**

*Si vous estimez que la décision prise est contestable, vous pouvez former un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères CS 88010 30041 NIMES CEDEX.*

*Ce recours doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision*